



Secrétaire Général : Alain Olive
Secrétariat - 01 48 18 88 57
Trésorerie - 01 48 18 88 38
Développement - 01 48 18 88 46
developpement@unsa.org

votre contact

+fort l'Unsa !

2010

+ efficace l'Unsa !

Pour GARANTIR
nos retraites
l'**Unsa** fait
propositions

Pour l'UNSA,
garantir les retraites
c'est traiter des **vrais**
problèmes.

UNION NATIONALE DES
SYNDICATS AUTONOMES
UNSA
libres ensemble
www.unsa.org

Notre système de retraite : Comment ça marche ?

Le système par répartition

1 - Les générations d'actifs cotisent pour acquérir le droit à une retraite future proportionnelle à leur salaire.

2 - Les générations d'actifs cotisent pour financer les actuelles retraites.

C'est un principe de solidarité intergénérationnelle.

Il existe d'autres systèmes de retraite, notamment les systèmes de capitalisation reposant sur une logique individualiste de l'épargne. En fonction de sa capacité à épargner, chaque actif espère bénéficier d'une rente. Celle-ci dépendra de la rentabilité des placements effectués pour son compte et de l'estimation de sa durée de retraite.

La récente crise financière a démontré les limites de ce système. De nombreux retraités américains qui ont tout misé sur la capitalisation se retrouvent aujourd'hui à devoir reprendre une activité pour survivre. L'UNSA est totalement opposée à un système de retraite par capitalisation.

La priorité de l'UNSA : le montant des retraites et des pensions

Il faut permettre aux retraité(e)s de bénéficier d'un niveau de vie comparable à celui dont ils disposaient durant leur activité.

Il faut mettre un terme à la dégradation du niveau de vie des retraité(e)s.



6- Reconsidérer les 30 milliards d'euros d'exonérations de charges sociales compensées par le budget de l'Etat, sur la base d'une évaluation sérieuse de leur efficacité en matière d'emploi.

7- Renforcer la croissance et l'emploi pour garantir les retraites. Des salariés plus nombreux et des revenus plus élevés ne peuvent que réduire l'intensité des efforts financiers de chacun.

L'UNSA demande également que des mesures spécifiques soient prises pour :

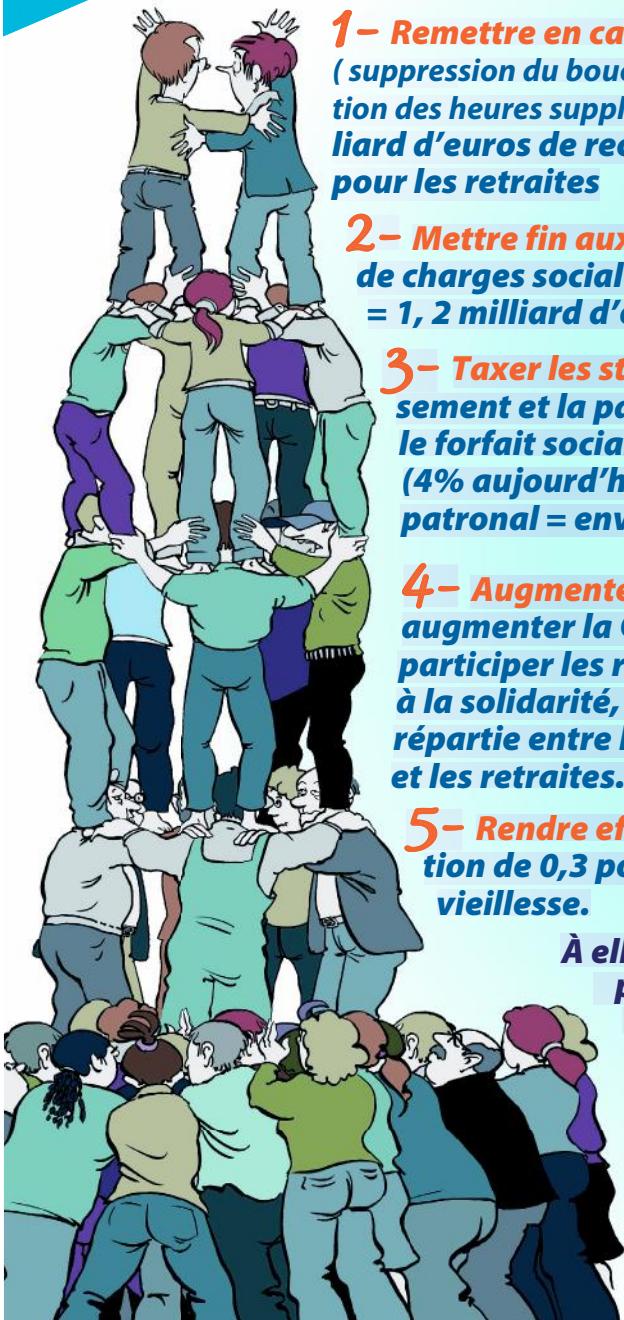
- **Augmenter l'activité des femmes en leur permettant de mieux concilier vies professionnelle et personnelle ;**
- **Assurer l'égalité salariale entre femmes et hommes.**

Pour l'UNSA, dans un contexte de déséquilibre démographique, sauvegarder notre système de retraite nécessitera des efforts.

"Mais des efforts justes et socialement partagés".

+ Solidaire l'UNSA !

Financer les retraites : les 7 propositions de l'UNSA



1 – Remettre en cause la loi TEPA

(suppression du bouclier fiscal et de l'exonération des heures supplémentaires) = 1,2 milliard d'euros de recettes supplémentaires pour les retraites

2 – Mettre fin aux exonérations

de charges sociales non compensées
= 1,2 milliard d'euros

3 – Taxer les stocks-options, l'intéressement et la participation : rapprocher le forfait social sur l'intéressement (4% aujourd'hui) du taux de cotisation patronal = environ 1 milliard d'euros

4 – Augmenter la CSG d'un point : augmenter la CSG, c'est aussi faire participer les revenus des capitaux à la solidarité, la recette pouvant être répartie entre l'assurance maladie et les retraites.

5 – Rendre effective l'augmentation de 0,3 point de la cotisation vieillesse.

À elles seules, ces mesures produiraient de l'ordre de 10 milliards d'euros.

**Pour l'UNSA,
nos retraites rencontrent
de vraies difficultés.**

Le problème des retraites, c'est quoi ?

- Un nombre d'actifs cotisants baissant par rapport au nombre de retraité(e)s.
- Un marché du travail comptant plus de 4 millions de chômeurs .

Après le baby boom... le papy boom !!!

L'allongement de la vie, le vieillissement de la population bouleversent la pyramide des âges. Du coup, le rapport entre cotisants et retraités ne cesse, de se détériorer. Aujourd'hui, il s'établit à 1,8 cotisant pour un retraité. Dans 10 ans, il passera à 1,5 cotisant pour un retraité.

Les experts prédisent qu'il pourrait chuter à 1,2 cotisant pour un retraité en 2050.

Dans un système de retraite par répartition, les cotisations des actifs paient directement les retraites et les pensions.

Cette dégradation du rapport cotisants/retraités détériore automatiquement l'équilibre financier des caisses.

de vigilance avec l'Unsa !

Le monde du travail fragilisé...

Les évolutions des techniques, la mondialisation, la culture du profit maximum... bouleversent le marché du travail.

Les salarié(e)s subissent de plus en plus précarité et périodes de chômage :

- cette situation les conduit à atteindre avec difficulté le nombre suffisant d'années de cotisations pour une retraite pleine et entière ;
- cette situation déséquilibre le système de financement des régimes de retraite.

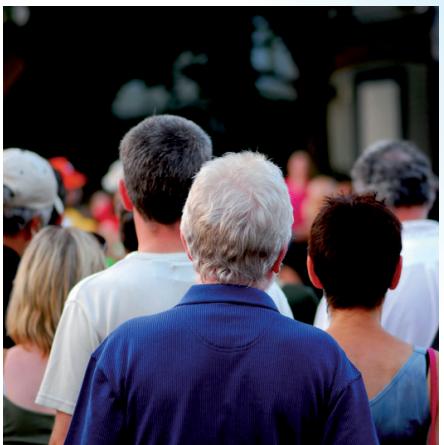
Et en prime : la crise !!!

En 2009, avec la crise, le chômage a augmenté de 18,2% ! Les répercussions sur les comptes sociaux en général et sur ceux de notre système de retraite en particulier, sont immédiates.

L'envolée du chômage signifie une perte de cotisations qui contribue à mettre les comptes dans le rouge.

Moins de cotisants, plus de retraités... Ne rien faire, ne rien proposer... ce serait accepter la fin de notre système de retraite.

Dans ces conditions, pour l'UNSA, la question du financement des retraites doit donc être clairement posée.



Ce n'est pas en baissant les retraites du secteur public que l'on sauvera les retraites du secteur privé.

L'alignement par le bas ne peut être une solution d'avenir. C'est pourquoi l'UNSA s'opposera à la remise en cause du mode de calcul des pensions du secteur public sur les six derniers mois d'activité. Ce mode de calcul prend notamment en compte les différences de carrières et de rémunérations entre le privé et le public.

Préserver la possibilité de partir à 60 ans

L'UNSA refuse la remise en cause de la possibilité de départ à la retraite à 60 ans.

Au regard du marché du travail et des écarts d'espérance de vie, cette remise en cause ne pourrait qu'aggraver les inégalités d'accès des assurés au droit à la retraite.

L'UNSA revendique :

- une action volontaire pour améliorer le taux d'emploi des seniors.
- la lutte contre la précarité dans le travail, notamment pour les jeunes.
- la prise en compte de la pénibilité.